

Le sermon a été prêché par le révérend père Fiévez.

La cérémonie de la bénédiction a été présidée par Son Eminence, ayant pour assistants MM. les abbés Lindsay, du collège de Lévis, et Mathieu, du Séminaire de Québec.

Avant la messe le clergé s'est rendu en procession au presbytère à l'église en passant sous plusieurs arcs de triomphe. L'église ainsi que les cloches étaient richement décorées.

La fanfare du collège de Lévis a contribué à l'éclat de cette fête en jouant les plus beaux airs de son répertoire.

Au nombre des prêtres présents, étaient MM. Méthot, recteur de l'Université Laval, R. P. Grenier, R. P. Lefebvre, de Montréal ; Bérubé, curé de Saint-Féréol ; Pérusse, curé de Saint-Tite ; Gauvin, curé de l'Ange-Gardien ; Hoffman, curé de Saint-David ; Bélanger, curé de Saint-Roch ; C. Bégin, P. Beaulieu et E. Labourière, du collège de Lévis ; et MM. Gagnon et Garneau, de l'archevêché.

Étaient aussi présents les honorables MM. J. J. Ross et Blanchet, M. le sénateur Pelletier, MM. P. V. Valin et Desjardins, députés du comté de Montmorency, MM. Carbray, Sharples, Brousseau, E. Couture et H. J. J. B. Chouinard.

On lisait l'inscription suivante sur la barre transversale supportant les cloches :

“ Mère, nous redirons aux collines la gloire de votre nom.”

Voici les noms des parrains et marraines :

L'honorable premier ministre et madame Ross ; l'honorable M. Blanchet et Mme veuve Langevin ; l'honorable M. Pelletier, sénateur, et Mme Pelletier ; M. Valin, M. P., et Mme Valin ; M. L. G. Desjardins, M. P. P., et Mme Desjardins ; M. et Mme L. Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*, représentés par leur fils, M. L. Brousseau, étudiant au collège de Lévis ; M. le Dr et Mme Robitaille ; M. H. Sharples et madame veuve Pelletier ; M. et Mme E. Couture ; M. S. LeSage, député ; M. et Mme Carbray ; M. et Mme H. J. J. B. Chouinard ; M. et Mme L. Paré.

Ces quatre cloches que Son Eminence vient de bénir rendent avec justesse les notes *mi, fa, sol, la*, au diapason international, *ré, mi, fa, sol*. Elles ont été coulées d'un seul jet et ont ainsi le même alliage. Les timbres en sont d'une harmonie rare. Chaque cloche donne sa note très distincte ; point de sons résultants discordants, aucun bourdonnement désagréable. Le son est d'une grande puissance et cependant moëlleux.

Ces cloches ont été expédiées et livrées au Canada telles qu'elles sont sorties de la fosse où elles ont été fondues. Ni la lime, ni le tour n'ont servi à faire disparaître à l'intérieur des défauts de coulée ; et les bords n'ont pas été entamés pour l'accordage.

Ces conditions ne s'obtiennent que par des soins minutieux de la part du fondeur, et par un travail qui n'est pas trop hâtif.

Les quatre cloches pèsent 11,000 livres. La plus grosse, du poids de 4,600 livres, porte le nom d'Anne. Les trois autres, les